

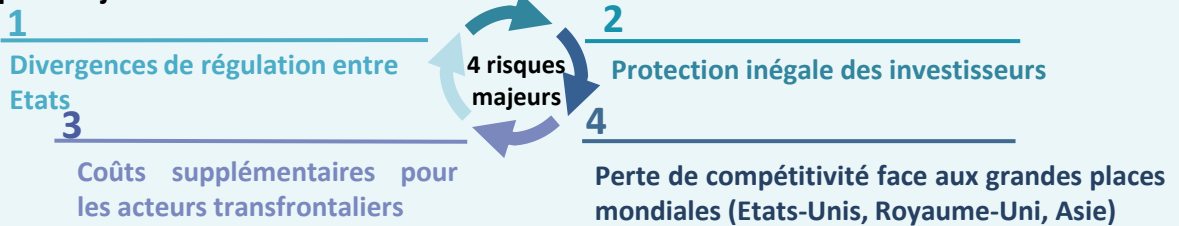
Surveillance Européenne : vers un « super régulateur » des marchés financiers ?



1 Une supervision encore trop fragmentée, des divergences nationales aux risques concrets



Aujourd'hui, la supervision des marchés financiers en Europe reste **très fragmentée**. Chaque état membre dispose de son autorité (AMF en France, BaFin en Allemagne, CONSOB en Italie) qui conserve ses propres règles et pratiques de contrôle. Cette fragmentation engendre **plusieurs risques majeurs** :



90%

Des échanges de crypto-actifs sont concentrés sur



10 Plateformes mondiales

Pourtant, les **règles de supervision diffèrent** encore fortement selon les États membres. Binance a été interdite d'opérer en Belgique, a quitté les Pays-Bas, mais reste autorisée en France sous certaines conditions. Les acteurs peuvent choisir de s'implanter là où la réglementation est la plus souple, un phénomène appelé **arbitrage réglementaire**.

2 L'AMF propose une supervision européenne intégrée

Pour répondre à ces défis, dans son **communiqué du 17 septembre 2025**, l'Autorité des Marchés Financiers propose de renforcer les pouvoirs directs de son homologue européen l'ESMA, notamment sur les **acteurs** à dimension **transnationale** (comme Binance).

En donnant à l'ESMA un rôle de supervision renforcé, l'Union actuelle pourrait dépasser les cloisonnements nationaux et bâtir une **Union de l'épargne et de l'investissement** à la hauteur des enjeux économiques mondiaux.

L'idée n'est pas de remplacer les régulateurs nationaux, mais de mieux **coordonner** et **harmoniser** leurs actions.

L'ESMA pourrait ainsi :



Superviser directement les plateformes de crypto-actifs, les agences de notation et les fournisseurs de données ESG ;



Garantir une application uniforme des règles européennes (MiCA, SFDR, etc.) ;



Assurer une réponse rapide et coordonnée en cas de crise de marché.

À retenir



Actuellement, l'ESMA supervise déjà directement certaines entités comme les agences de notation et référentiels centraux. Un modèle qui a fait ses preuves, puisqu'il a déjà permis une supervision homogène, crédible et efficace pour les entités européennes. C'est cette expérience « réussie » que l'AMF veut étendre à d'autres acteurs transfrontaliers comme les grands prestataires de crypto-actifs ou les gestionnaires d'actifs paneuropéens.